٠

MARIE



COMME 8 COIFFEURS SUR 10... ELLE EST UNE FEMME

À 32 ANS...

En 2024, c'est l'âge moyen des salarié·es de la branche. L'ancienneté dans la profession est quant à elle de sept ans. Cela démontre combien ce métier est dur physiquement et n'est pas reconnu à sa juste valeur.

ELLE GAGNE 1784 EUROS

C'est le salaire brut qu'elle touche chaque mois. Il est aligné sur la convention collective, mais il n'est pas suffisant pour compenser les contraintes du métier.

ET TRAVAILLE 35 HEURES

Plus de deux tiers des salarié·es occupent un poste de 35 heures. Mais ce sont ses amplitudes horaires le vrai problème. Elle travaille 6 jours sur 7, parfois le matin ou encore jusqu'à 20 heures le soir.

SON MÉTIER EST DIFFICII E

Des horaires à forte amplitude, le travail le samedi, l'utilisation de produits parfois toxiques, rester debout toute la journée sont autant d'éléments qui rendent ce métier si difficile.

AVEC LA CGT MARIE SE BAT POUR:

- une augmentation de 300 euros;
- une durée hebdomadaire de 32 heures:
- une meilleure protection contre les produits toxiques;
- une vraie reconnaissance de la pénibilité, un plus grand nombre de pauses assises.

Flashez ce code pour vous inscrire et télécharger

DES FICHES PRATIOUES POUR CONNAÎTRE VOS DROITS.

C'est confidentiel et gratuit!





